

Lettre de nos aïeux N° 13

Extraits de la Table des mariages de Hesse

- le 14 mai 1782 : mariage de Georges MARCEL, 50 ans, veuf de Marguerite PIERRON, avec Jeanne JOLY, 31 ans, veuve de Georges PLUMET
- le 4 juin 1782 : mariage de Marie MARCEL, 22 ans, fille de Dominique MARCEL et Marguerite DESBUISSON, avec Mathias KLEIN, 25 ans, de BOURSCHEID
- le 17 février 1784 : mariage de Marguerite MARCEL, 19 ans, fille de Dominique MARCEL et Hyacinthe LICOUR, avec Georges KUNTZ, 31 ans, de HARTZVILLER
- le 30 septembre 1785 : mariage de Nicolas SOUKMAN, 45 ans, veuf de Marie Anne SEINGRY, avec Marie SCHEMIDLING, 24 ans, de XOUXANGE
- le 2 juin 1789 : mariage de Marie Anne MARCEL, 23 ans, fille de Dominique MARCEL et Marguerite DESBUISSON, avec Jean TISSERAND, 24 ans

Extrait d'un manuscrit déposé aux Archives de la Meurthe à Nancy intitulé « Procédures criminelles / 1785 »

*« Vu par nous Pierre Nicolas Colle avocat en Parlement Juge Civil et Criminel de la Terre et Seigneurie de Hesse et dépendances
la procédure (...) contre Joseph Troppé natif de Barchain, prisonnier de Hesse es prisons de cette justice et accusé d'avoir volé et pris le vingt huit janvier dernier au moulin de ce lieu a Claude Bareth meunier dudit moulin son maitre un morceau de lard sec, pesant environs deux livres, plusieurs morceaux de cochonnade sallée pesant environs quatre livres et une miche de pain (...) »*

Ces divers renseignements (*mariages et procédure criminelle*) forment le point de départ des lettres N° 13 et 14. Les mariages de divers membres de la famille Marcel ont eu lieu, c'est une réalité historique. Quant à l'« affaire » relatée, elle s'est bel et bien passée à Hesse à la fin du 18^{ème} siècle, quatre années avant que n'advienne la Révolution française. C'était une époque où la pendaison des voleurs n'était pas rare, surtout lorsqu'il s'agissait d'un domestique convaincu d'avoir volé son maître.

En 1785, le 3 février, Marie Anne Marcel, 19 ans, est supposée adresser une première lettre (lettre N°13) à sa sœur Marie, 25 ans, qui habite sans doute à Bourscheid, village situé près de Phalsbourg. Elle écrit aussi, peut-être, une deuxième lettre (lettre N°14) datée du 25 mars, à sa cousine Marguerite, 20 ans, que l'on suppose domiciliée à Hartzviller, village voisin de Hesse.

Les trois jeunes filles ont existé, ainsi que l'atteste la "**Table des mariages**" de Hesse. Mais ont-elles vraiment échangé cette correspondance ? Ceci n'est pas avéré !

Le 3^{ème} de février jour de la Saint Blaise de l'an 1785

Ma bonne Marie,

Peusse que⁽¹⁾ te m'as dit au Nouvel An quand t'as u'nue chez nous à Hesse que je savais pu écrire, u'là que j' t'écris pour te montrer que je sais encore. Pour sûr, va, que te m' chicânaï, ma grande sottte de sœur ! Mais ne crois pâs qui ya que toi qui s' rappelle c' que t'as appris à l'école. Moi aussi , j'ai été à l'école, même que j'y a été plus longtemps qu' toi, peusse que j'es la plus jeune des râces⁽²⁾ du Dominique

Marcel, et que la m'man n'avait pas trop besoin de moi à la mahon⁽³⁾. Moi, le méte d'école⁽⁴⁾ i' m'a gardée jusqu'à mes douze ans, et te sais qu'i' ya pàs beaucoup d' râces qui peuvent dire ça au villâche. Le p'pâ l'a bien voulu et la m'man elle était bien contente de pu m' aouâr dans ses cottes⁽⁵⁾, même qu'elle me chassait d' la cuisine quand elle préparait l' dîner⁽⁶⁾. « T'es qu'une mal chiquante⁽⁷⁾, qu'elle me disait la m'man quand elle me voyait plucher les patates ou beng j'ter un toc de bois dans l'poêle⁽⁸⁾. Marie, qu'elle te disait, montre-lui dong comment qu' i' faut fêre ! » Ah ! pour dessûr⁽⁹⁾ que te t' chiquais mieux qu' moi peusse que t'es mon aînée de six ans. C'est seul'ment quand te t'as mariée avec le Mathias Klein et que t'es partie à Bourscheid⁽¹⁰⁾ que la m'man m'a laissé m'occuper du ménâche. Namm ouâr⁽¹¹⁾, t'étais pu là pour tout fêre mieux qu' moi ! V'là maint' nant bientôt trois ans que t'es partie d' chez nous, peusse que te t'as mariée en jun 82. Je croiras si t' le veux, et beng ! elle est encore tout l' temps en train d' me haspouiller⁽¹²⁾, la m'man, pass' que j'ai les deux pieds dans l' même sabot⁽¹³⁾, qu'elle dit, alors que toi, la Marie, te savais tout fêre si bien. Même que l'aûte de fois⁽¹⁴⁾ elle m'a dit que j' me marierais jamais pass' que j'avais laissé des soupjeumons dessous la tâpe d' la champe de d'vant⁽¹⁵⁾. Quèsse que t'en sais, qu' j' lui a répondu, j'ai que 19 ans, et j'ai encore du temps avant d'coiffer la Sainte Cath'rine⁽¹⁶⁾. Elle se trompe la m'man, en parlant comme ça... si elle savait ! Ma bonne Marie, j' vas te dire quéque chose : le Jean Tisserand, sui du merchâ⁽¹⁷⁾, t' le connais, namm, son plus vieux, il en pince pour moi ! Si, si, j' t' le dis, c'est pàs des fiâffes⁽¹⁸⁾ ! J' s'a déclaré hier soir à la veillée d' la Chandeleur. J' vas tout te raconter par le commencement. C'est pour ça que j' t'écris aujôrd' hui.

Hier soir, on était toute une tripotée⁽¹⁹⁾ au poêle du nonon⁽²⁰⁾ Georges et d' la tante Jeanne. Dis dong, j' vas t'apprendre qu'elle attend, la Jeanne, et qu' ça s'ra pour le temps d' la f'nâ⁽²¹⁾. M'a d'mandé si j'voulais pas éte la marraine. J'ai dit qu' oui. Si j' me trompe pàs, i' s'a marié quinze jours avant toi, le Georges Marcel, en mai 82, nong ? J' me rappelle le charivari⁽²²⁾ qu' les garhons⁽²³⁾ du villâche i' z'ont fait la fois-là, quand note nonon Georges qu'était veuf avait marié la Jeanne Joly qu'était veuve égâl'meng. Z'avaient sorti tous les cass'roles et les pelles⁽²⁴⁾ du buffet pour les mette dans l'auge de d'hors. Quand le p'pâ a appris hier soir qu'la Jeanne attendait, il a dit quéque chose que j'ai pas compris, quand on a été chez nous après la veillée. « L'est encore bien vert pour ses 53 balais, le Georges. Mais c'est vrai qu' la Jeanne Joly, avec ses 34 ans, c'est une jeune pouliche qu'a du tempérament ! » qu'il a dit le p'pâ. Je comprends, toi ? La m'man lui a répondu : « Hourte belote, sâpré vieux coucou⁽²⁵⁾ ! Les murs ont des oreilles ! » et elle m'a fait houpser⁽²⁶⁾ dans l'escalier pour monter en haut m' coucher.

C'était dong hier soir la veillée d' la Chandeleur chez le nonon Georges. Tout d'abord, on avait été tous au moté⁽²⁷⁾. Note cureye avait béni les cierches⁽²⁸⁾, et on avait fait une belle procession comme c'est pàs possipe, dans la grande alleye et aussi dans les deux p'tites alleyes. Les cierches sont pàs restés allumés trop longtemps, comme ça i' sont encore bien grands. La m'man a ramené les notes de cierches chez nous et on les

allum'ra quand yaura d' l'orâche ou beng quand la maladie s'ra dans la mâhon⁽³⁾. Après l'office, on a été nous trois du p'pâ et d' la m'man chez le nonon Georges. Y' avait d'jà plein d' monte dans la champe du fond. Je penses, Marie, personne n'avait traîné dehors avec le vent et la puie qui arrachaient les chêpês et les cornettes⁽²⁹⁾. Y'avait beaucoup d'jeunesse⁽³⁰⁾ rassemblée autour d' la Marguerite Marcel, note cousine, qu'était u'nue du Harsville⁽³¹⁾ avec son homme pour passer quèques jours chez sa mère, note tante Hyacinthe. J' te dirai qu'elle m'a l'air bien maladiç, la paufe diâpe de Marguerite-là⁽³²⁾. Elle est sec comme une trique⁽³³⁾, à côté d' son homme le Georges Kunz, qu'est gras comme un fouillant⁽³⁴⁾. P'tête beng qu'elle couve quèque chose de pâs bon, va savoir. Et pis y'avait quèques mâmiches sur des sellottes autour du poêle⁽³⁵⁾. Y'avait la mère Bagard qu'était en train d' dire : « Mieux vaut un loup dans son troupeau qu'un mois d'février beau ! » La mère Fleurence a continué : « Si février n'a pâs ses bourrasques, tous les mois feront des frasques ! » Et la mère Blondlot a miâuvé comme note mère chête⁽³⁶⁾ : « La p'uiie en février remplace le purin tout l'année ! » Elles lançaient des dictons à tourlarigole⁽³⁷⁾, les mâmiches-là. Alors le Georges Kunz, l'homme d' la cousine Guiguite, il a hâchepaillé⁽³⁸⁾ quèque chose comme ça : « Am Liechtmess s'Spinne vergess. S'Rädel hinter d'Dier. S'Rebmesser herfür ! » C'était mourant d' rire, Marie ! même qu'on comprenait rien de c' qui disait ! C'est la Marguerite qu'a esspliqué qu'i parlait comme les Harsville. Ça voulait dire : « A la Chand'leur, arrête de filer. Range le rouet derrière la porte. Sors la serpette ! » Tout d' même, comment qu'i parlent au Harsville ! C'est p'tête pour ça qu' la Guiguite se fait du mauvais sang et qu'elle dépérit... Mais c'est pas un maure ching⁽³⁹⁾, le Georges Kunz ! L'est même un fameux boqu'llon⁽⁴⁰⁾ qu' abat son bois sans caler, c'est c qu'on dit.

Les hommes i' z'étaient tous autour d'la tâpe à parler d' l'affère du moulin. Faut qu' j'te dise, Marie, c' qui s'a passé ya une pére de jours⁽⁴¹⁾ au moulin d' la Sarre. Ça s'est passé jusse après la fête d'la Conversion de Saint Paul qu'est le 25 de janvier, namm. Un des domestiques du meunier a pourtant volé du lard et du pain à son maître. On en a d'jà pendu pour moins qu'ça ! Oh ! c' est pâs un Hesse, c' est un Barchain⁽⁴²⁾, de l'aute côté de Héming. L'est depuis c' matin dans la geôle du cloître, ram'né par la maréchaussée d' Sallbâ⁽⁴³⁾. Le Jean Niquel qu'est note sergent à Hesse, l'a dit qu'i s'appelle Joseph Troppé, le Barchain-là, et qu' « il a volé et pris un morceau de lard sec pesant deux livres, de la cochonnade salée pesant quatre livres et une miche de pain. »⁽⁴⁴⁾ Pense ouâr, Marie ! L'aurait ram'né tout ça à Barchain pour sa vieille mère et sa femme qui mouraient d' faim. J' sais pâs trop c' qui faut penser d' l'affère-là. C'est beng vrai qu'on a pâs l' droit d' voler son maître, même quand il a beaucoup d' bien. Mais, d'un aute côté, quand on voit sa mère et sa femme qui crévent de faim, ess'qu'on doit pas leur trouver à manger ? J' le comprends, moi, le commis du meunier. Quand il a vu tout la viande et le pain qui y'avait au moulin, il a fait ni une ni deux en pensant à sa famille : il a pris c' qu' i' pouvait et s'a cavale⁽⁴⁵⁾. L'affère pass'ra en justice dans une pére de s'ménes. On verra beng c' qu'i diront les juges de

Hesse.

Et pis le nonon Georges il a servi la goutte⁽⁴⁶⁾ aux hommes. Pour les femmes, il a ram'né du vin d' groseilles et du thé d' camomille pour celles qui voulaient pas d' vin. Moi j'ai bu un tout peu d' vin, jusse quèques homas⁽⁴⁷⁾. Dieu qu' c'était bon, mais ça m'a donné de ces chaurées⁽⁴⁸⁾, le vin-là ! J' te dirai que j'étais même un peu tournisse⁽⁴⁹⁾. Heureus'ment qu' la tante Jeanne est u'nue avec des bonnes grosses uêtes⁽⁵⁰⁾. J'en ai mangé deux, et ça m'a r'mis la cervelle en place. « Quesse que t' nous apportes là pour des uêtes , la Jeanne ! qu'il a lancé le p'pâ. Sont grosses comme les roues du charaban⁽⁵¹⁾ de' ton homme ! Te veux nous faire essploser tousse tant qu'on est ! A la bonne heure, les uêtes-là, ya rien à r'dire. Marie Anne, qu'i' m'a dit le p'pâ, prends-en d' la gréne⁽⁵²⁾ ! Les tiennes de uêtes sont toujours si maures⁽⁵³⁾ qu'ça fait pitié. » Pense ouâr, Marie, comment qu'i' m'a parlé devant tout l' monte, j' m'aurais mis dans un trou d' souris. J'en ai pleuré d' râche quate jours durant, j' te dis. Te crois pâs qu'il est un peu toqué, note père ? Ess'qu'on parle comme ça à sa fille devant des garhons qui peuvent éte des prétendants ? Eh beng ! Yen a un des garhons qu'a volé à mon s'cours. Si, Marie, c'est la vraie vérité ! V'la-ti-pâs le Jean Tisserand qui s' lève et qui dit d' sa grosse voix : « Te sais, l' Dominique Marcel, ta fille elle fait p'tête des maures uêtes. Mais c' qu'elle a dans la d' vanture⁽⁵⁴⁾, c'est pas si maure que ça. J'y regarderais beng de plus près ! » Pense ouâr, Marie, c' qu'il a pâs dit, le vrai-là ! Pour sûr que tout l' monte a bien rigolé ! J'étais roûche comme la crête de note père dindon, mais j'étais pourtant pâs trop fâchée. J' m' plaît bien, le Jean Tisserand. Attends que j' te conte c' qu'i' m'a fait après, pendant l' jeu d' la savate⁽⁵⁵⁾.

On était une bonne douzaine de bâcelles et de garhons assis en rond sur le plancher, avec une grande couverte⁽⁵⁶⁾ pour cacher nos jambes, comme ça la savate elle peut circuler et sui qui cherche i' la trouve pas trop vite. Quand ça été le tour du Jean Tisserand d'aller chercher la savate, le monstre, il a feurgueugné⁽⁵⁷⁾ sous la couverte oussqu'i' fallait pas. Quand il a été tout contre moi, i' m'a chatouillé de partout, même qu'il a défait la couriotte de mon caracot⁽⁵⁸⁾ et qu'i' m'a mordu l'oreille, en me disant tout bas : « J' t'attendrai dimanche après les vêpres à l'île d'amour ! »⁽⁵⁹⁾ Je gage⁽⁶⁰⁾ qu'il y s'ra. P'tête beng que j'irai, avec les cousines Elisabeth et Madeleine, et pis avec la Nénette du Pierre Voinson. On partira par le ch'min d' la nouâre croix⁽⁶¹⁾ et on pourra rev'nir le long d' la Sarre, par le moulin. Faudra éte rentré pour tirer les vaches⁽⁶²⁾, autrement gare à la cougie⁽⁶³⁾ du p'pâ. J'en es tout tourneboulée⁽⁶⁴⁾, Marie, j' te dis qu' ça ! Ça te faisait pareil quand t'as commencé à fréquenter le Mathias ? P't'éte qu' le Jean et moi ça finira par un mariâche... J' me ravise⁽⁶⁵⁾ sui d' la cousine Marguerite qui s'a mariée ya tout jusse un an, en février d' l'année dernière. Elle avait l'âge que j'ai au jour d'aujourd'hui quand elle s'a mariée, la Marguerite, tout jusse 19 ans. Mong qu'elle était belle avec son tout beau cotillon roûche⁽⁶⁶⁾ qui dépassait un tout peu d' sa belle rôpe tout neuf en étamine nouâre qu' son père lui avait fait faire chez la couturière de Lorquin. Moi, si j' me marie, j'irai aussi nue tête⁽⁶⁷⁾, avec des colliers de perles et des rubans dans les ch'veux, et une couronne par dessus. J' mettrai

pas de cornette comme t'avais toi quand te t'as mariée, même si c'est une belle bianche en dentelle comme la tienne de cornette. V'là qu' je rêve, ma bonne Marie... J' lui ai pas encore mis le fil à la patte au Jean Tisserand ! Et pis, i' faut encore que le p'pâ et la m'man ils le veulent bien pour gendre, et ça, c'est pas encore cuit. C'est qu' le plus vieux du merchâ, tout Hesse sait qu' c'est un trouss' cottes qui pense qu'à râouer⁽⁶⁸⁾. « Rentrez vos j'lînes, je lâche mon jolo⁽⁶⁹⁾ ! » qu'i' dit le merchâ pour rigoler. Mais moi ça m' plaît un homme comme ça. J' f'rai pàs des simâgrées si vient pour me mâchurer avec du nouâr⁽⁷⁰⁾ au Mardi gras. Et pis à Pâques, j' ui donn'rai des œuffes que j'aurai dessinés essprès pour lui.

L'église sonnait les douze coups de minuit quand on a rentré chez nous. J'étais si contente que j' sifflais comme un merle. Mais la m'man a vite fait d'me rabatte le caquet. « Te vas bien te tère, qu'elle m'a dit comme on arrivait d'avant note porte de grange, une fille qui siffle ça fait pleurer la Sainte Vierche ! » J' te dirai, Marie, qu' le Jean Tisserand i' va falloir qu'i' sache y fère avec la m'man ! « J' faut amadouer la poule avant d'avoir les poussins⁽⁷¹⁾ ! » qu'elle disait note vieille mémère, namm. Et la mère Marcel n'est pas facile, elle a du poil aux dents ! Pourtant elle est pas méchante la m'man, t' le sais bien Marie, t' la connais comme moi: elle fait jusse du bruit comme note chine le Miro, mais elle mord pas, c'est c' qui dit le p'pâ.

Faut maint'nant que j'aille donner le touillon aux cochons⁽⁷²⁾. Et pis ce soir j'irai au môté pour la Saint Blaise⁽⁷³⁾, porter le sel à bénir. Comme ça le p'pâ i' fourragera demain tous les bêtes de l'écurie avec un tout peu d'sel dans l' foin, ça chass'ra les hèkses et tous les sotrets⁽⁷⁴⁾.

Aoir⁽⁷⁵⁾, namm, ma grande sœur! P'tête beng que te viendras pour quéques jours chez nous quand ça s'ra Pâques. Le nonon Georges i' m'a dit qu'il ira pour affère à Phalsebourg dans une pére de jours, et qu'i' m'emmènera avec lui dans son charaban. Comme ça i' m' laiss'ra tout la journée chez toi à Bourscheid, et le soir i' me reprendra. J' te racontrai tous les âties⁽⁷⁶⁾ qu' le Jean Tisserand i' m' dit quand i' m' voit au villâche.

Aoir maint'nant pour de bon ! La m'man me dit de te dire qu'elle a un hèkseu chousse⁽⁷⁷⁾ et que le p'pâ a une bonne grosse chnouppe⁽⁷⁸⁾.

Ta petite sœur Marie Anne

Notes

1. peusse que : puisque
2. j'es la plus jeune des râces : je suis le plus jeune des enfants de cette famille
3. la mahon : la maison
4. le méte d'école : la maître d'école . Toute communauté villageoise rémunérait son « régent d'école », qui avait aussi la charge de sacristain et de chantre à l'église.
5. les cottes : les habits en général, et plus particulièrement jupes et jupons

6. l' dîner : le dîner, qui était le repas de midi. On disait « souper » pour le repas du soir.
7. une mal chiquante : une personne maladroite. Le verbe « se chiquer » est une francisation du verbe allemand « sich schicken », signifiant « se comporter », bien ou mal selon le cas !
8. ou beng j'êter un tock de bois dans le poêle : ou bien jeter un gros morceau de bois dans l'âtre. Le mot « poêle » signifie tantôt cheminée, tantôt chambre, parfois même maison, qui se dit aussi « feu » ou « conduit ».
9. pour dessûr : pour sûr
10. Bourscheid est un village situé près de Phalsbourg
11. namm ouâr, namm ou namm dong : n'est-ce pas
12. me haspouiller : m'embêter, me faire des remontrances
13. passque j'ai les deux pieds dans l'même sabot : parce que je suis maladroite, peu débrouillarde.
14. l'aûte de fois : l'autre fois, un de ces jours derniers
15. des soupjeumons dessous la tâpe de d'avant : des « moutons » de poussière restaient sous la table de la chambre de devant. Le logis de la maison lorraine se compose de trois pièces en enfilade . Sur la rue, il y a la « chambre de devant », dite aussi la « belle chambre », celle où l'on ne va que les jours de fête ou lorsqu'on reçoit des invités importants. La « chambre du fond » est la pièce à vivre, ainsi qu'une chambre à coucher. Entre les deux chambres, la cuisine, pièce souvent sans fenêtre , prenant un peu de jour par les portes vitrées des deux autres chambres.
16. avant d'coiffer la Sainte Cath'rine : avant d'avoir 25 ans. Allusion à la tradition qui veut que les filles célibataires de plus de 25 ans arborent une coiffure originale le 25 novembre, jour de la Ste Catherine.
17. sui du merchâ : celui (le fils !) du maréchal-ferrant
18. des fiâffes : des bavardages mensongers
19. toute une tripotée : un grand nombre de personnes
20. le nonon : l'oncle
21. le temps d'la f'nâ : le temps de la fenaison. Les villageois se référaient au calendrier des travaux agricoles plutôt qu'aux mois. Les diverses fêtes religieuses rythmaient également l'année. Jeanne, enceinte, devrait accoucher fin juin, début juillet.
22. le charivari : coutume liée au remariage. Les jeunes hommes célibataires manifestaient en quelque sorte leur désapprobation de voir un veuf prendre femme. Il s'agissait de mener grand tintamarre et de faire des bêtises, jusqu'à ce que les mariés offrent à boire aux semeurs de trouble.
23. les garhons : les garçons. Les filles, ce sont les « bâcelles ».
24. les pelles : les poêles à frire
25. Kourte belote, sâpré vieux coucou : tais-toi, espèce de vieux coucou ! Le coucou étant un oiseau qui s'installe dans le nid des autres oiseaux, l'expression signifie qu'on s'occupe des affaires « privées » des autres familles.
26. houpser : sauter. Ici, cela signifie pousser sans ménagement.
27. le moté : l'église
28. note cureye avait béni les cierches : le 2 février, jour de la Chandeleur, correspond à la fête chrétienne de la Purification de la Vierge Marie. Traditionnellement, les paroissiens se réunissaient le soir à l'église pour la bénédiction de cierges, suivie d'une procession aux flambeaux dans l'église. Ces cierges étaient ensuite allumés durant l'année dans les maisons au cours d'une maladie grave ou lors d'un orage.
29. les chêpês et les cornettes : les chapeaux et les coiffures des femmes. La cornette était une sorte de bonnet, ainsi appelé à cause de sa forme, le fond étant pointu et légèrement relevé en corne. Le devant était garni de dentelles plus ou moins richement travaillées.
30. beaucoup d'jeunesse : de nombreux jeunes gens et jeunes filles
31. Harsville : le village voisin de HARTZVILLER
32. la paufe diâpe de Marguerite-là : cette « pauvre diable » de Marguerite
33. sec comme une trique : maigre comme une baguette
34. gras comme un fouillant : très bien portant, gras comme une taupe
35. yavait quéques mâmiches sur des sellottes autour du poêle : il y avait quelques vieilles femmes assises sur de petits bancs autour de la cheminée.
36. elle a miâwé comme note mère chête : elle a parlé d'une voix ressemblant au miaulement de notre mère chatte
37. à tourlarigole : à qui mieux mieux et à tout moment
38. l'a hâchepaillé : (expression péjorative) il a parlé en allemand. Les habitants de Hartzviller ne parlaient pas français en 1785 ; ils s'exprimaient en dialecte germanique. La frontière linguistique langue romane/ langue germanique passait à Hesse, qui était un village parlant lorrain, ainsi que Voyer, Nitting, Hermelange et Lorquin.

39. un maure ching : un mauvais chien, un mauvais bougre
40. un fameux boquillon : un boquillon renommé, un excellent bûcheron
41. une pére de jours : une paire, qui veut dire « plusieurs » et non pas deux !
42. un Barchain : un homme habitant à Barchain, village près de Héming
43. la maréchaussée d'Salbô : aujourd'hui, on dirait « les gendarmes de Sarrebourg »
44. Texte extrait de l'acte manuscrit original
45. il s'a cavale : il s'est enfui
46. la goutte : eau-de-vie de mirabelle ou de quetsche
47. jusse quéques homas : juste quelques petites gorgées
48. ça m'a donné de ces chaurées : une grande chaleur m'a envahie
49. j'étais tournisse : la tête me tournait
50. des vôtés : des crêpes épaisses
51. le charaban : le char-à-bancs, véhicule hippomobile à quatre roues, tiré par des chevaux
52. prends-en d'la gréne : de la graine ! Sous-entendu : apprend à en faire de même !
53. maure : se dit d'un enfant maigre, chétif, qui ne grandit pas bien
54. la d'avanture : la poitrine
55. le jeu de la savate : jeu qui se pratiquait dans les veillées, et qui permettait aux jeunes de se divertir.
56. une grande couverte : une grande couverture
57. il a feurgueugné : terme utilisé pour les porcs et sangliers, lorsqu'ils fouillent le sol de leur groin.
58. la couriotte de mon caracot : les liens qui ferment le corsage
59. l'île d'amour : nom donné au village de Hermelange, voisin de Hesse, et plus particulièrement à la petite île formée entre Sarre rouge et Sarre blanche avant qu'elles ne se rassemblent pour former la Sarre.
60. je gage : je parie
61. le ch'min d'la nouâre croix : chemin qui mène à Hermelange et à Nitting. La Noire Croix est un lieu-dit hessois, où se dresse encore de nos jours une croix en fer noir., Elle aurait été érigée en ce lieu après une épidémie de peste. Cette croix, telle qu'elle est actuellement, est représentée sur la page de couverture de ce "Hesse-Infos" N° 27.
62. tirer les vaches : traire
63. la cougie : le fouet utilisé pour faire avancer les chevaux
64. J'en es tout tourneboulée : Je suis toute remuée, émue.
65. J' me ravise : Je me souviens.
66. son tout beau cotillon rouche : son très beau jupon rouge. A cette époque, la mariée était en noir ! Quelques fantaisies étaient admises, comme le fait de porter un jupon rouge sous la robe noire. Selon les moyens financiers de la famille, le père offrait une nouvelle robe à sa fille. Dans certaines familles, la robe de mariée était portée par toutes les femmes de la maison, souvent de génération en génération... jusqu'à usure de la dite robe !
67. j'irai aussi nue tête : je ne porterai ni cornette, ni autre coiffe.
68. un trouss' cottes qui pense qu'à raouer : un coureur de jupons qui ne pense qu'à courtiser les filles
69. Rentrez vos j'lins, j'lâche mon jolo : Rentrez vos poules, je lâche mon coq !
70. J' f'rai pàs des simâgrées ... Mardi gras : je ne ferai pas de manières, donc je me laisserai faire, lorsqu'il voudra me barbouiller le visage de suie (noire !) le jour de Mardi-Gras. C'était une coutume : les jeunes hommes pourchassaient les filles pour leur enduire le visage de suie ou de graisse.
71. il faut amadouer la poule avant d'avoir les poussins : il faut plaire à la future belle-mère avant d'obtenir la main de la fille!
72. donner le touillon aux cochons : les nourrir avec une sorte de bouillie faite de pommes de terre cuites , de son et d'épluchures
73. la Saint Blaise : Saint qui passe pour le protecteur des animaux domestiques et qui se fête le 3 février. Ce jour, le prêtre bénissait du sel, parfois du vin, que l'on mélangeait au fourrage des bestiaux afin de les préserver d'une épizootie ou de toute autre sorcellerie ou catastrophe.
74. les hêkses et tous les sotrets : les sorcières et les farfadets malfaisants
75. Aroir : Au revoir
76. les âties : les bêtises
77. un hêkseu chousse : un lumbago
78. une chnoupe : un rhume de cerveau